

Atelier FAR Yaoundé, novembre 2012

Présentation du contexte du réseau FAR en Côte d'Ivoire (FAR-CI) :

Stratégies de génération d'un nouveau cycle d'activités pour mieux impacter le système politique de décisions pour le développement de la formation agricole et rurale

Par Michel Kraidy KISSY,
Secrétaire exécutif réseau FAR Côte d'Ivoire

Depuis août 2007 jusqu'à ce jour, en passant par novembre 2009, les professionnels de la formation et du développement rural ont œuvré pour la mise en place du réseau FAR Côte d'Ivoire, puis de l'association « Réseau FAR Côte d'Ivoire » (ou réseau FAR-CI).

Leur volonté était, de par leurs actions, d'agir pour contribuer aux plaidoyers en cours pour la reconnaissance de la formation agricole et rurale comme un instrument de renforcement des compétences des acteurs du développement rural.

Trois ans après la création de l'association, il a été nécessaire de développer un autre cycle d'activités et de donner une assise à l'association réseau FAR Côte d'Ivoire. Car comme tout système qui vit, le réseau a atteint sa première phase d'apogée et a commencé son évolution vers une crise.

Rappelons que toute association pour se développer prend appui sur deux chapitres d'activités : d'un côté, la gestion administrative de l'association (tenue des réunions statutaires) et de l'autre, un chapitre d'activités techniques objet de sa création.

Le dynamisme au niveau du chapitre d'activité traduit dans la réalité la situation virtuelle proclamée au travers de l'énoncée des objets et finalités de l'association.

Ce dynamisme est rendu possible par la qualité de l'engagement des membres et la qualité de la mobilisation des ressources de financement pour soutenir l'exécution des activités du réseau.

Une évaluation de la vie du réseau FAR-CI a été faite, au regard des indications de Paul Starkey, tirées de son livre *Réseau pour le Développement*¹, et a permis de mettre en évidence les faiblesses que le premier cycle de fonctionnement a générées :

- La mobilisation de ressources pour soutenir les activités techniques du réseau s'est quasiment arrêtée ; le contexte général de vie en post-crise électorale en Côte d'Ivoire a imposé aux structures en charge des départements, le redémarrage quasi simultané de tous les chantiers de développement en dormance depuis une décennie au moins. Les problématiques spécifiques n'étaient pas à leur agenda.
- Même si des démissions n'ont pas été constatées la courbe de la motivation des membres, après son premier apogée, affichait une tendance d'évolution vers sa première crise : les rencontres devenaient redondantes et le taux de participation de 80 à 100 % est passé sous la barre de 50 %.

¹ Publié par le Forum International pour le Transport Rural et le Développement (IFRTD) en 1998.

- L'implication de plusieurs membres dirigeants du réseau dans les courants de redémarrage des activités en post crise a quasiment absorbé leur temps libre qu'ils accordaient au développement du réseau.

Il a été nécessaire, à partir de ces « contraintes-atouts », de penser une stratégie de génération d'un nouveau cycle d'activités pour mieux impacter le système politique de décision pour le développement de la FAR.

Pour ce faire :

- Au niveau du Secrétariat exécutif du réseau FAR Côte d'Ivoire le nombre de membres est passé de onze à **quatre**. Initialement à partir des membres du secrétariat des groupes étaient constitués autour de thèmes de travail.

- Le **secrétaire exécutif du réseau FAR Côte d'Ivoire** est le Secrétaire Général de l'association déclarée « réseau FAR-CI ».

- Avec la structuration des compétences en domaines de compétences FAR, les collèges de professionnels ont été mis en place : un « Collège de professionnels » se compose de l'ensemble des membres du réseau qui œuvrent dans un domaine de compétence FAR donné.

- Pour plus d'engagement à l'action, un « **Comité Technique de Pilotage des Activités** » du réseau est créé. Ce Comité est animé par les collèges de professionnels. Il est dirigé, à tour de rôle, par les représentants des collèges. La durée des mandats est d'un an.

Ces axes de restructuration présente l'avantage de favoriser :

(i) la rotation des responsabilités au sein du réseau,

(ii) le maintien de l'engagement et la motivation des membres responsabilisés et

(iii) l'amélioration de la production intellectuelle et la capitalisation des expériences des domaines de compétence FAR.

Afin de pouvoir contribuer plus efficacement au plaidoyer, un collège spécial, le « **Collège des institutionnels en charge du plaidoyer et du lobbying politique** », été mis en place. C'est une réponse à la question de savoir comment il va être possible à des groupes de techniciens d'impacter les systèmes politiques de décision sur le développement. C'est à la lumière de cette réflexion de Pierre Debouvry, ancien expert auprès de la Banque mondiale, lorsque le Président Adama Coulibaly, président fondateur du réseau FAR Côte d'Ivoire, lui a annoncé, le 13 juillet 2007, la naissance du réseau FAR Côte d'Ivoire, que ce collège a été créé. Il disait ceci, entre autres choses : « ... mon autre souhait portera sur l'impact de ce nouveau dispositif sur les sphères de décision car jusqu'à ce jour, nous avons travaillé de manière trop confinée entre techniciens et il faut nécessairement ouvrir notre réflexion aux politiques et aux ministres concernés ».

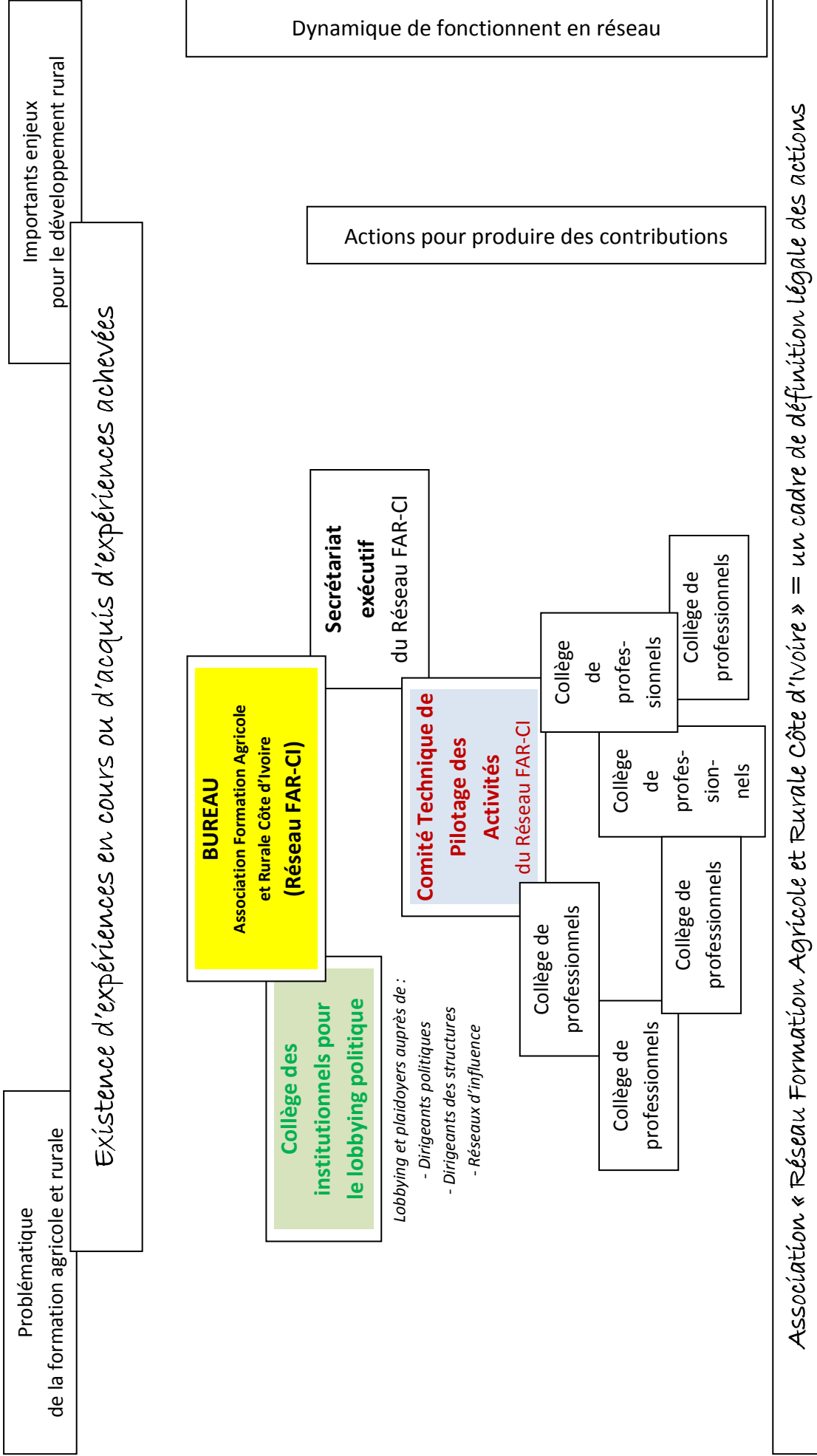
Ainsi, les membres du collège des institutionnels seront les membres en mission dans les hautes instances de gouvernance de la république. La durée de leur mandat en qualité de membres de ce collège sera fonction de la durée de leur mission dans ces instances.

Leurs positionnements dans les instances politiques et administratives fait d'eux les meilleurs atouts pour porter la problématique de la FAR par le plaidoyer et le lobbying auprès des dirigeants politiques, des structures et des réseaux internationaux d'influence. Le **Président du réseau FAR Côte d'Ivoire** assure la présidence du Collège des Institutionnels en charge du plaidoyer et du lobbying politique.

Ainsi, le réseau FAR Côte d'Ivoire va pouvoir entamer un deuxième cycle d'évolution avec une trajectoire montante vers une nouvelle apogée.



Schéma de fonctionnement du réseau FAR Côte d'Ivoire (FAR-CI) après restructuration



Présentation du contexte général
du réseau FAR en Côte d'Ivoire (FAR-CI)

Stratégies de génération d'un nouveau cycle d'activités pour mieux impacter le système politique de décisions pour le développement de la formation agricole et rurale

Atelier FAR, Yaoundé, 20 novembre 2012

1

Parcours de formalisation du réseau (1/2)

- Prise de conscience de l'existence de la problématique formulée avec la participation à l'atelier de Ouagadougou en juin 2005.
- 12 juillet 2007 : Rencontre de partage au ministère de l'agriculture d'environ 80 cadres dirigeants de structures et projets concernés par le développement rural: mise en place d'un comité *ad hoc* d'organisation d'une plateforme

2

Parcours de formalisation du réseau (2/2)

- 2006-2007 : Actions pour la mise en œuvre du projet d'organisation de la plateforme autour de la problématique de la FAR en Côte d'Ivoire
- 2 août 2007 : Déclaration de l'association
- 20 novembre 2009 : Association « Réseau FAR Côte d'Ivoire » (ou « réseau FAR-CI ») agréée

3

Stratégie de développement de l'association

- Deux chapitres d'activités :
 - (1) Gestion administrative de l'association (tenue des réunions statutaires)
 - (2) Développement d'activités techniques, objet de la création de l'association
- Exigence:

Le dynamisme au niveau du chapitre « développement d'activités techniques » traduit dans la réalité la situation virtuelle proclamée au travers de l'énoncé des objets et finalités de l'association.

4

Résultat de la stratégie et nécessité d'évaluation

- Juillet 2007 à juin 2010 (3 ans) : Fort développement du réseau
- Juin 2010 à juin 2012 (2 ans) : Période d'essoufflement
- Juin à octobre 2012: Evaluation de la vie du réseau FAR-CI (suivant les lignes directrices pour le travail en réseau préconisées par Paul Starkey, dans son livre *Réseau pour le Développement*, 1998)

5

Quelques constats (1/2)

- Période suivant le fort développement de l'association peu favorable à la réflexion prospective : crise pré- et post-électorale
- Faible mobilisation de ressources pour soutenir les activités du réseau au niveau des deux chapitres (gestion et activités techniques)
 - Les stratégies de financement durable en cours d'élaboration n'ont pas été achevées

6

Quelques constats (2/2)

- Forte tendance à la baisse de la courbe de motivation des membres :
 - rencontres devenant redondantes
 - taux de participation de 80 à 100 % passé sous la barre de 50 %
 - Implication de plusieurs membres dirigeants du réseau dans les courants de redémarrage des activités en post crise
 - Le temps libre qu'ils accordaient au développement du réseau a été absorbé.
 - Etc.

7

**Nécessité de penser
une stratégie de génération
d'un nouveau cycle d'activités**

**Restructuration
des organes de travail**

8

Quelques éléments d'objectifs visés

- Multiplier les centres de responsabilité
- Favoriser la rotation des responsabilités au sein du réseau pour éviter que les membres n'aient pas l'impression de perdre leur temps,
- Maintenir la motivation des membres en leur donnant des opportunités d'agir
- Améliorer la production intellectuelle
- Améliorer l'efficacité dans la capitalisation des expériences
- Mettre en œuvre une stratégie de lobbying
- Etc.

9

Dispositions (1/2)

- Réduction du nombre de membres du Secrétariat exécutif
- Structuration des compétences apportées par les membres en domaines de compétences FAR
- Mise en place des collèges de professionnels
- Création d'un « **Comité Technique de Pilotage des Activités** » du réseau.
 - animé par les collèges de professionnels
 - dirigé, à tour de rôle, par les représentants des collèges
 - Avec des mandats d'une durée d'un an
- Mise en place d'un collège spécial, le « **Collège des institutionnels en charge du plaidoyer et du lobbying politique** »

10

Dispositions (2/2)

- Présidence de ce collège assurée par le président de l'association « réseau FAR-CI
- Les membres du collège des institutionnels sont les membres en mission dans les hautes instances de gouvernance de la république.
- La durée de leur mandat en qualité de membres de ce collège est fonction de la durée de leur mission dans ces instances.
- Leurs positionnements dans les instances politiques et administratives fait d'eux les meilleurs atouts pour porter la problématique de la FAR par le plaidoyer et le lobbying auprès des dirigeants politiques, des structures et des réseaux internationaux d'influence.

11

Ainsi,
le réseau FAR Côte d'Ivoire entame un deuxième cycle d'évolution avec une trajectoire montante vers une nouvelle apogée.

La mise en œuvre du projet-pays d'appui à l'émergence du réseau international FAR sera une contribution décisive

FIN

12